

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : MDE 24/005/2009 – ÉFAI

23 février 2009

Informations complémentaires sur l'AU 339/08 (MDE 24/036/2008, 11 décembre 2008) – Craintes de torture ou d'autres mauvais traitements

SYRIE **Sadun Sheikhu (h), 43 ans, militant politique kurde**
Mohammad Said Omar (h), 53 ans, militant politique kurde

Les militants politiques kurdes Sadun Sheikhu et Mohammad Said Omar sont désormais incarcérés à la prison d'Adhra, dans la capitale, Damas, où ils attendent leur procès. Ils ont été détenus au secret pendant près de quatre mois et demi à la suite de leur arrestation par des agents de la Sécurité militaire, le 25 octobre 2008.

Selon certaines sources syriennes, Sadun Sheikhu et Mohammad Said Omar ont été transférés le 8 février 2009 à la prison d'Adhra, après avoir été détenus à la Section Palestine, un centre de détention et d'interrogatoires du Service de renseignement militaire situé à Damas et tristement célèbre pour les actes de torture qui y sont pratiqués. D'après les informations qu'Amnesty International a reçues de Syrie, ils n'ont pas été torturés ni soumis à d'autres mauvais traitements pendant leur détention dans ce lieu, mais ils ont tous deux fait l'objet d'insultes et de manœuvres d'intimidation. Ils ont été autorisés à recevoir la visite de leurs proches et de leurs avocats à deux reprises, les 10 et 17 février, mais ils n'ont pas pu avoir de conversation privée avec eux en raison de la présence des gardiens de prison.

Le 10 février, le ministère public a inculpé Sadun Sheikhu et Mohammad Said Omar d'« *affaiblissement du sentiment nationaliste* » (au titre de l'article 285 du Code pénal syrien), d'adhésion à une « *organisation créée en vue de modifier la situation économique ou sociale de l'État* » (article 306) et d'« *incitation aux luttes de faction* » (article 307). Ces deux hommes semblent avoir été arrêtés en raison des activités qu'ils mènent, de manière pourtant non violente, en tant que cadres du parti politique kurde Azadi (liberté) en Syrie.

Amnesty International considère qu'ils ne risquent plus d'être torturés ou soumis à d'autres formes de mauvais traitements, mais continuera de suivre de près l'évolution de leur situation.

Merci à tous ceux qui ont envoyé des appels. Aucune action complémentaire n'est requise de la part des membres du réseau Actions urgentes.